

PÔLE MER MÉDITERRANÉE

20 ans d'innovation



Laurent MOSER
Président
du Pôle Mer Méditerranée

20 ans d'engagement pour une économie bleue durable et innovante

En 2005, les Pole Mer PACA et Bretagne, devenus respectivement Pôle Mer Méditerranée et Pôle Mer Bretagne Atlantique, voyaient le jour avec une ambition forte : faire de la France un territoire d'excellence en matière d'innovation et de compétitivité maritime. Vingt ans plus tard, nous célébrons bien plus qu'un anniversaire : nous saluons le chemin parcouru et les succès collectifs qui ont contribué à transformer durablement notre économie maritime et littorale.

À l'époque, l'économie maritime française occupait déjà une place significative, mais restait trop souvent sous-estimée dans les politiques économiques nationales. De la pêche au transport maritime, du tourisme littoral à la construction navale, les savoir-faire étaient là, mais leur valeur ajoutée et leur potentiel d'innovation méritaient d'être davantage reconnus et soutenus.

Deux décennies plus tard, le changement est majeur. En 2019, l'économie maritime représentait 1,5 % du PIB français, soit 43,3 milliards d'euros de valeur ajoutée et plus de 525 000 emplois directs. Le tourisme littoral, fer de lance de cette croissance, pèse à lui seul plus de la moitié de cette valeur. Ces chiffres traduisent l'évolution d'une filière qui s'est structurée, modernisée et tournée résolument vers l'innovation.

Ce développement n'aurait pas été possible sans le soutien déterminant de l'État, de ses ministères

et agences, des Régions Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, ainsi que de leurs métropoles. Dès 2005, ces acteurs ont cru en la capacité de la Méditerranée à devenir un moteur d'innovation maritime. Ensemble, ils ont impulsé et soutenu des projets ambitieux, porteurs de transformation et de création de valeur pour nos territoires.

Aujourd'hui, le Pôle Mer Méditerranée rayonne bien au-delà de nos frontières. Grâce à des collaborations étroites avec nos partenaires européens et internationaux, nous contribuons activement à la dynamique de la « croissance bleue » promue par l'Union européenne. Aquaculture durable, biotechnologies marines, énergies renouvelables offshore, navires verts et intelligents, drones marins et sous-marins, tourisme maritime responsable... Autant de filières d'avenir que nous accompagnons pour bâtir une économie maritime innovante, durable et créatrice d'emplois.

Merci à toutes celles et ceux – partenaires publics, entreprises, chercheurs, institutionnels – qui ont, par leur engagement et leur audace, rendu cette aventure possible.

Place maintenant à la découverte des temps forts et des belles réussites de ces 20 années d'innovation au service de la mer et des territoires.

Laurent Moser
Président du Pôle Mer Méditerranée



SOMMAIRE

1.	Le mot de la Région Sud.....	6
2.	Le mot de la Région Occitanie.....	7
3.	Le Pôle de compétitivité Mer Méditerranée fête ses 20 ans.....	9
4.	Regards croisés sur les 20 dernières années.....	10
5.	Chiffres clefs.....	19
6.	Le mot du Cluster Maritime Français.....	20
7.	Le mot du CORIMER.....	22
8.	Remerciements.....	24
9.	Cap sur l'avenir.....	25

LE MOT DE

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Notre mer Méditerranée est précieuse ! Avec 1000 kilomètres de côte, une biodiversité marine exceptionnelle et les nombreuses zones protégées sur le littoral, nous le savons mieux que quiconque, ici en région Sud.

Notre budget 100 % vert, une première en Europe, et notre Plan climat « Une COP d'avance » sont des outils ambitieux pour protéger notre mer. Nous agissons concrètement : lancement du Parlement de la mer, instance de concertation pour promouvoir une économie bleue durable, certification « Ports propres » de 73 ports régionaux ou encore « Escales Zéro Fumée », plan d'électrification des ports de Marseille, Toulon et Nice. Sans oublier notre participation à la feuille de route Fos-Étang de Berre 2025-2030, qui deviendra le 1er pôle industrialo-portuaire décarboné en Euro-Med-Afrique.

Notre politique régionale vise également à renforcer notre souveraineté face aux défis du monde : nous nous engageons ainsi à soutenir les filières de l'économie de la mer, des énergies renouvelables et de la défense, cruciales pour le développement et l'indépendance de notre territoire. Nous agissons au plus près des besoins, avec plus de 6 milliards d'euros engagés depuis 2016 pour soutenir nos entreprises.

6 Le Pôle Mer Méditerranée fait figure d'acteur essentiel pour ces enjeux. La Région soutient ainsi l'ensemble de ses actions, des projets structurants dans l'éolien et les biotechnologies bleues à l'accompagnement des entreprises, en passant par la promotion de la filière et le développement international. Dans cet objectif, l'Opération d'Intérêt Régional Economie de la mer permet de mobiliser les financements et tous les leviers de développement, de croissance et d'emploi. Réindustrialisation, souveraineté et décarbonation sont nos objectifs communs, pour une industrie navale innovante en plein essor.

Depuis 20 ans, la Région Sud est aux côtés du Pôle Mer Méditerranée. Ensemble, relevons les défis des 20 prochaines années !

Renaud Muselier

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Président délégué de Régions de France

LE MOT DE



©Boutonnet Laurent

Avec ses 220 km de côtes, ses 35 ports de plaisance, ses ports de commerces, 5 400 km² d'aires marines protégées, ses 34 800 entreprises représentant 41 000 emplois et 6 Milliards d'euros de chiffres d'affaires, l'Occitanie est résolument une région maritime.

La Méditerranée est un véritable enjeu où il est indispensable de concilier la résilience écologique, l'économie bleue et la cohésion sociale. Ainsi depuis 2013, la Région Occitanie soutient l'action du Pôle Mer Méditerranée, acteur incontournable pour l'innovation et le transfert de technologie, permettant de faire le lien entre l'excellence de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche avec les entreprises.

L'innovation doit permettre de répondre à un spectre d'enjeux très large : la pêche, la conchyliculture, le nautisme qui font l'objet d'un contrat de filière, le développement des énergies renouvelables, mais également les défis que le dérèglement climatique engendre : l'érosion du trait de côte, la submersion marine...

Le Pôle Mer Méditerranée et sa centaine de membres sont des catalyseurs essentiels pour l'aboutissement de projets-marqueurs pour l'Occitanie : les implantations de MICROPHYT, la première bioraffinerie industrielle de microalgues au monde, de SolarinBlue, première ferme photovoltaïque offshore de France, du chantier de catamarans écoresponsables WINDELO sur le port de Canet en Roussillon...

C'est aussi un partenaire incontournable sur Port-La Nouvelle, le port de la transition énergétique avec le développement de l'éolien en mer et d'une usine de production d'hydrogène vert, participant à la souveraineté énergétique nationale, et portant l'ambition d'être la première région à énergie positive.

L'année 2025 voit des résultats concrets, notamment sur l'éolien en mer flottant, auxquels le Pôle Mer Méditerranée a largement contribué. Son implication dans la dynamique WIND'OCC qui fédère les acteurs de cette filière, en lien étroit avec Ad'Occ et le cluster CEMATER, est un exemple de démarche collaborative. Le pôle a contribué à la montée en puissance de cette démarche en Occitanie, ponctuée de moments forts comme l'organisation de FOWT, événement mondial de l'éolien en mer flottant, à Montpellier en 2019 et 2022 et à nouveau en 2026 ou l'arrivée il y a quelques jours du premier flotteur de la ferme pilote EFGI à Port-La Nouvelle.

Le potentiel d'innovation sur les domaines de l'économie bleue est probablement infini. D'autres domaines restent encore à explorer, en lien avec d'autres écosystèmes, d'autres pôles et clusters, autour des applications spatiales, des sujets de la défense, de la santé, de la thalassothérapie...

Bon anniversaire au pôle Mer Méditerranée, à ses équipes et à ses membres !

Carole Delga

Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

1. Note du Pôle Mer Méditerranée : le pôle recense une centaine de membres occitans.



Le Pôle de compétitivité mer Méditerranée Fête ses 20 ans !



À l'aube des années 2000, alors que la mondialisation s'accélère et que l'Europe intensifie ses politiques d'innovation, la France fait le constat d'un retard structurel en matière de compétitivité. Fin 2002, lors d'un Comité interministériel à l'aménagement du territoire (CIADT), le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin pose un diagnostic sans détour : « Bien que la France soit la quatrième puissance industrielle mondiale, son potentiel est encore aujourd'hui concentré sur un trop petit nombre de pôles de rayonnement international. »

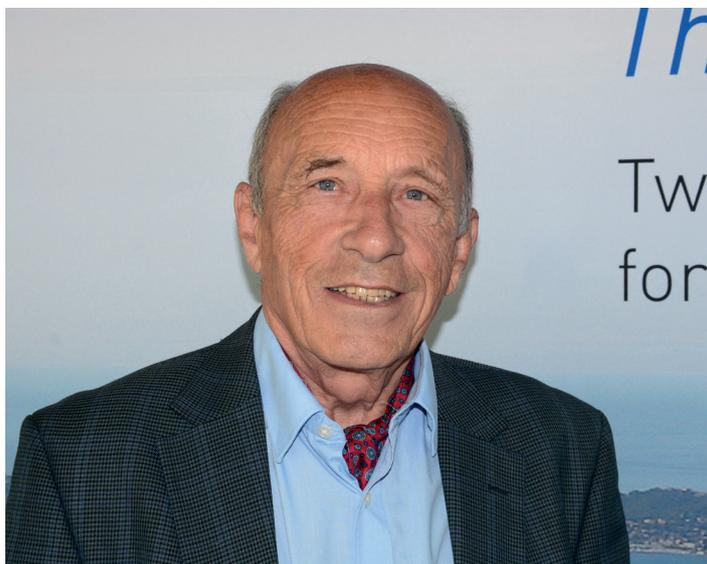
Cette alerte marque le point de départ d'une inflexion stratégique majeure. Le député Christian Blanc est alors missionné pour réfléchir à un nouveau modèle d'organisation de la croissance. Son rapport, remis en 2004 et intitulé « Pour un écosystème de la croissance », deviendra une référence. Il y analyse en profondeur les faiblesses du tissu productif français : cloisonnement entre les sphères économiques, manque de coordination entre les entreprises, les centres de recherche et les institutions académiques.

Cette vision stratégique aboutit, dès 2005, à une politique d'aménagement du territoire ambitieuse : celle des **pôles de compétitivité**. Inspirés des clusters à la californienne ou des hubs technologiques allemands, ces pôles doivent fédérer autour d'un même territoire les filières industrielles, les laboratoires de recherche et les institutions, dans une logique de co-développement. Objectifs affichés : stimuler l'innovation, renforcer la compétitivité des entreprises françaises, créer des emplois qualifiés et renforcer l'attractivité des territoires en développant des écosystèmes d'innovation locaux.

Le premier appel à projets est lancé en 2004. Le 5 juillet 2005, l'État labellise une première série de pôles de compétitivité. Parmi eux, le **Pôle Mer PACA**, futur Pôle Mer Méditerranée, prend position comme un des acteurs clés de cette nouvelle stratégie nationale.

Regards croisés sur les 20 années passées

par Guy Herrouin & Christophe Avellan



Guy Herrouin est un ingénieur du génie maritime qui a fait toute sa carrière dans l'innovation maritime. Il a été directeur de l'ingénierie, de la technologie et de l'informatique d'Ifremer, puis directeur du centre de Méditerranée jusqu'en 2006. Il a contribué à la création du pôle et a représenté Ifremer de 2005-2006 au comité de pilotage. Il a été chargé de 2006 à 2008 de la prospective à DCNS, en particulier sur les énergies. Guy est conseiller-expert stratégie au pôle depuis 2009.

Présent dès le dossier de candidature à l'AAP pôles de compétitivité en 2024, et membre de l'équipe d'ingénierie et d'animation du Pôle Mer Méditerranée depuis sa création en 2005, Christophe Avellan a été Responsable des domaines d'actions stratégiques « Naval et Nautisme » & « Ports, logistique et transport maritime », puis Directeur Adjoint en charge de l'innovation en 2014 – par ses fonctions il a accompagné au pôle une centaine de projets innovants et structurants. Il est depuis 2022, directeur du Pôle Mer Méditerranée.



Témoins engagés et contributeurs de l'histoire du Pôle Mer Méditerranée, Guy Herrouin et Christophe Avellan nous livrent ici un regard croisé sur vingt années de développement, d'innovation et d'ancrage territorial. L'un, issu du monde de la recherche et développement, a accompagné les grandes orientations stratégiques du Pôle depuis sa création. L'autre, directement impliqué dans la genèse du projet, en assure aujourd'hui la direction. À travers leurs parcours respectifs, c'est toute l'histoire du Pôle Mer Méditerranée qui se raconte — une histoire d'engagement, d'intuition collective et de vision stratégique. C'est aussi celle d'une économie maritime en pleine transformation, porté par les grands enjeux économiques, technologiques et environnementaux de notre temps.

En 2005, naît le Pôle Mer Méditerranée. Quel contexte politique et économique explique sa création ?

Guy Herrouin (GH) : Le début des années 2000 marque un tournant dans la manière d'envisager l'innovation en France. Le gouvernement Raffarin identifie un besoin urgent de faire émerger des pôles d'excellence territoriaux. Je me souviens avoir visité, en 2004, à Grenoble, le pôle qui allait devenir Minalogic. Cette initiative m'a frappé par sa capacité à fédérer un écosystème local autour des micro-nanotechnologies. Elle s'inspirait clairement de modèles comme la Silicon Valley ou les pôles technologiques allemands. À mes yeux, il était évident que la façade maritime méditerranéenne avait, elle aussi, le potentiel de porter une ambition similaire, structurée autour des enjeux maritimes, industriels et environnementaux.

Comment ce projet s'est-il structuré ?

Christophe Avellan (CA) : En 2004, j'étais un jeune ingénieur impliqué dans le développement économique local, au sein de TVT Innovation. C'est à ce moment-là que DCNS (devenu Naval Group), via son directeur du site de Toulon, Bernard Planchais, a sollicité TVT et son équipe, dont je faisais partie pour rédiger le projet de candidature du futur Pôle Mer PACA. Nous avons bâti un dossier complet, avec les cinq membres fondateurs : DCNS, ECA, CNIM, THALES, et Ifremer. Il fallait démontrer la légitimité du territoire, montrer son histoire, dresser l'inventaire des équipements structurants, proposer une feuille de route ambitieuse, recenser près de 200 premières idées de projets de recherche et développement (R&D), collecter des lettres de soutien... C'était un travail intense, mais structurant.

Le Pôle s'est très vite construit autour d'un socle industriel solide, avec des entreprises comme DCNS (devenu Naval Group), CNIM, ECA, Principia, Thales, Systelia, mais aussi autour d'acteurs comme la Marine nationale et la Direction Générale de l'Armement (DGA), et des acteurs de la recherche de premier plan comme Ifremer. Son positionnement s'est affirmé dès l'origine : un pôle « mer, sécurité et sûreté, développement durable ».

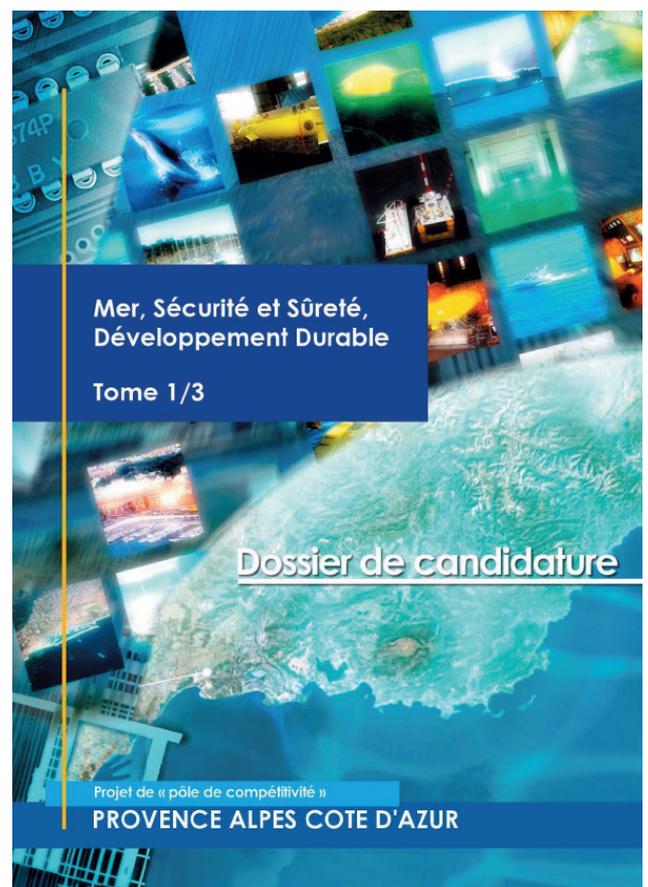
Comment et pourquoi ce dossier a-t-il été construit avec le pôle Mer Bretagne ?

CA : Dès le départ, les deux futurs pôles ont été

pensés comme des pôles jumeaux. Quatre de leurs cinq membres fondateurs étaient communs, et nous avons défendu une approche unique en France, avec un logo identique décliné selon les façades maritimes, une feuille de route partagée, une coordination des gouvernances, des réunions mensuelles entre équipes... Cette organisation concertée mise en place dès 2005 reste encore aujourd'hui un exemple de coopération interrégionale réussie.

«Elle continue de porter ses fruits vingt ans plus tard avec un label reconnu pour l'exigence, la qualité et le caractère innovant des projets qu'il accompagne.»

Les débuts du Pôle Mer Méditerranée en vidéo



Pourquoi le Pôle Mer PACA a-t-il été une première étape nécessaire au Pôle Mer Méditerranée ?

GH : Dès l'origine, la vocation méditerranéenne du Pôle était évidente : l'ensemble des acteurs des régions du bassin étaient concernées. Mais compte tenu de points de détails dans l'appel à projet (par exemple une définition d'un zonage avec des exonérations fiscales), l'Etat exigeait un zonage précis à valider dans un CIADT. Et c'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur que les fondations concrètes existaient déjà pour structurer rapidement le projet. Le réseau « Marine and Submarine Network », construit par TVT Innovation, fédérait déjà de nombreux acteurs industriels et technologiques autour des enjeux maritimes, et du côté scientifique, la création d'OCEANOMED autour de l'Ifremer avait permis de rassembler les principaux laboratoires de recherche en lien avec la mer. En Languedoc-Roussillon, cette base structurante n'était pas encore constituée, en 2005, c'est pourquoi l'extension du Pôle vers cette région, bien que déjà envisagée, n'a été proposée qu'en 2010, puis concrétisée en 2013. Ce déploiement sur l'ensemble de la façade a permis au Pôle Mer Méditerranée de prendre une nouvelle dimension, à l'échelle de l'ensemble du littoral méditerranéen.

12 Quels étaient les grands axes stratégiques définis au départ ?

CA : Dès 2005, cinq Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) ont été définis pour structurer l'accompagnement des quelque 200 premières idées de projets R&D. Il s'agissait de : la sécurité et la sûreté maritime, l'ingénierie navale, les ressources énergétiques marines, les ressources biologiques marines, et enfin l'environnement et le génie côtier. Ces axes étaient communs aux deux pôles mer – Méditerranée et Bretagne – ce qui témoigne de leur vision partagée. Un sixième domaine viendra compléter cette architecture en 2009, lors de la phase 2, pour mieux intégrer les problématiques d'ingénierie portuaire.

Avec le recul, peut-on dire que ces choix étaient visionnaires ?

GH : Absolument. Ce qui frappe, vingt ans plus tard, c'est la remarquable stabilité de ces axes. Ils ont été définis avec une grande lucidité, en phase avec les

défis technologiques et géopolitiques qui allaient s'imposer. Le monde maritime a connu d'immenses mutations, mais ces six domaines restent pertinents. Mieux : ils ont permis au Pôle d'anticiper des tendances majeures – comme la transition écologique et numérique, l'émergence des énergies marines renouvelables ou les enjeux de cybersécurité maritime – sans avoir à revoir en profondeur sa stratégie.

Comment les grands domaines stratégiques du Pôle ont-ils évolué en vingt ans ?

CA : Tous les Domaines d'Activités Stratégiques définis dès 2005 ont connu des mutations profondes, en lien avec les évolutions technologiques, les crises internationales et les grandes transitions. Le domaine « sécurité et sûreté » était initialement très marqué par les problématiques de homeland security, dans le contexte post-11 septembre, et par les risques environnementaux majeurs – notamment après le tsunami de 2004 en Indonésie. Il a progressivement intégré les enjeux de cybersécurité maritime, de surveillance et de résilience des infrastructures critiques.

L'ingénierie navale, quant à elle, était centrée sur la sûreté des navires, la maintenance des navires commerciaux et la grande plaisance. On peut noter l'émergence, dans les années 2010, des concepts de navires intelligents et verts. Le domaine de l'ingénierie portuaire a été dissocié en 2009 à l'occasion de la phase 2, pour plus de visibilité et un traitement spécifique.



GH : Du côté des ressources énergétiques, l'accent était initialement mis sur l'exploitation des gisements profonds d'hydrocarbures. Mais à partir de 2010, le développement des énergies marines renouvelables – notamment de l'éolien flottant en Méditerranée – a radicalement changé la donne. La décision, en 2015, de lancer trois parcs pilotes dans le golfe du Lion a créé toute une filière.

Même dynamique du côté des ressources biologiques, où la pêche et l'aquaculture, longtemps dominantes, ont été progressivement enrichies par les biotechnologies marines, les microalgues, ou encore l'aquaculture intégrée.

Enfin, le domaine de l'environnement a gagné en importance stratégique. La mise en œuvre des directives cadres européennes – la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) pour le bon état écologique, et la Directive Cadre pour la Planification de l'Espace Maritime (DCPEM) – a redéfini les priorités. Le Pôle a été pionnier dans ce domaine, notamment en lançant, en coopération avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la filière du génie écologique côtier dès 2010.

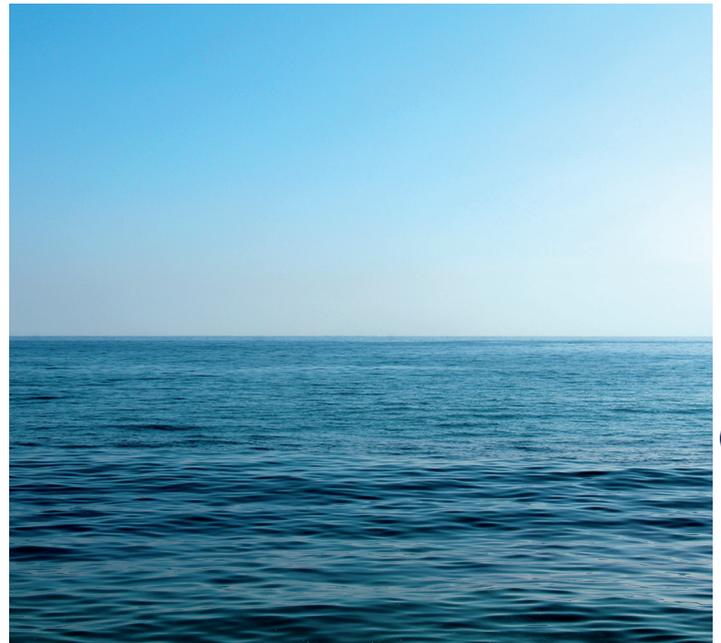
En quoi la stratégie maritime française a-t-elle transformé le champ d'action du Pôle ?

GH : Lorsque nous avons déposé le dossier de candidature en 2005, nous constatons déjà que l'économie maritime connaissait une croissance plus rapide que le PIB national. Cette tendance s'est confirmée, voire amplifiée au fil des ans. L'importance stratégique de la mer n'a cessé de croître sur la base à la fois des échanges par le transport maritime, de la défense, des énergies et aussi du rôle des océans dans le changement climatique.

Il faut d'ailleurs se souvenir qu'en 2005, le rôle de l'océan dans le changement climatique n'était qu'alors un domaine de recherche alors qu'il est maintenant connu du grand public, comme en témoigne la notoriété de la récente conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC) en juin 2025.

Les Pôles Mer, dans ce contexte, n'ont pas simplement suivi le mouvement : ils l'ont accompagné, et parfois précédé. La création des

Assises de l'économie de la mer en 2005, dans la foulée des pôles, témoigne de cette volonté collective de structurer une vision stratégique française de la mer, avec des passerelles entre les filières, les territoires et les décideurs politiques. En 2006, ce fut également la création du Cluster Maritime Français. On pourra d'ailleurs lire, dans les pages suivantes, le témoignage de la présidente actuelle du Cluster, qui reviendra sur cette dynamique.



Les grands axes technologiques sont la base de tous les pôles de compétitivité français. Comment et pourquoi avez-vous aussi développé des services internationaux, européens, formation, ... ?

CA : Le Pôle est à la fois un pôle de compétitivité, qui labellise des projets et anime l'innovation, mais aussi un réseau à l'écoute des besoins de ses adhérents. Très tôt, nous avons compris que les entreprises ne cherchaient pas seulement à faire émerger des projets de R&D, et nous leurs avons proposé des services qui leur sont utiles : capter des financements européens, exporter, croître à l'international, construire des usines, former et recruter des talents. Au fil des années, nous avons enrichi ces services, et nous les avons structurés. Ce qui est intéressant, c'est que ces services, au départ, n'étaient pas explicitement attendus des pôles. C'est le terrain qui nous a poussé à les construire. Et aujourd'hui, ils sont pleinement intégrés dans ce que l'État, les Régions ou les Métropoles attendent d'un pôle.

GH : Les premières missions à l'international sont arrivées très tôt, portées par les scientifiques qui étaient déjà très ouverts et connectés sur le sujet et les entreprises exportatrices. Les autorités ont soutenu cette dynamique, convaincues que c'était un levier fort de compétitivité.

L'Europe, qui a des mécanismes différents de l'international et de l'export, notamment via ses appels à projets, est véritablement devenue un axe stratégique pour le Pôle Mer Méditerranée à partir de 2009, avec le lancement par l'Europe du 7e Programme-Cadre de recherche et développement technologique. Il y a ensuite eu Horizon 2020 (2014-2020), puis Horizon Europe (2021-2027). C'est à ce moment-là que nous avons pris conscience de l'importance de structurer notre action à l'échelle européenne. L'État a d'ailleurs clairement encouragé les pôles à s'impliquer dans les grands programmes européens de recherche et d'innovation.

CA : Pour accompagner cette montée en puissance de l'Europe, nous avons créé un poste dédié, puis un véritable service Europe, chargé d'informer, de former et d'accompagner nos adhérents dans la compréhension de ces dispositifs parfois complexes. Ce travail d'interface a porté ses fruits : nous avons non seulement aidé des PME à intégrer des consortia européens, mais nous avons aussi porté nous-mêmes des projets structurants.

Des initiatives comme ELBE, ELBE+ ou GALATEA – des projets basés sur le mécanisme de cascading funding – nous ont permis de redistribuer des financements européens à nos adhérents pour soutenir leurs innovations. C'est une vraie réussite : non seulement cela a permis de faire rayonner nos compétences à l'échelle du continent, mais cela a aussi renforcé la crédibilité du Pôle comme acteur-clé de la croissance bleue européenne.

les compétences maritimes, en accompagnant la transformation des filières et en soutenant l'émergence des métiers d'avenir. Cette démarche repose notamment sur des études de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEEC), telles que celles menées sur l'Eolien offshore flottant (2022), les grands fonds marins (2023), la filière navale civile et militaire dans le cadre du projet DUALFORM (en cours 2025). Le pôle valorise les formations stratégiques, en leur attribuant une labellisation et en facilitant les passerelles entre entreprises, étudiants et demandeurs d'emploi, 43 formations ont ainsi été labellisées.



GH : L'action du pôle dans l'emploi et la formation est intervenue à partir des années 2010. Le Pôle Mer Méditerranée œuvre à structurer et renforcer

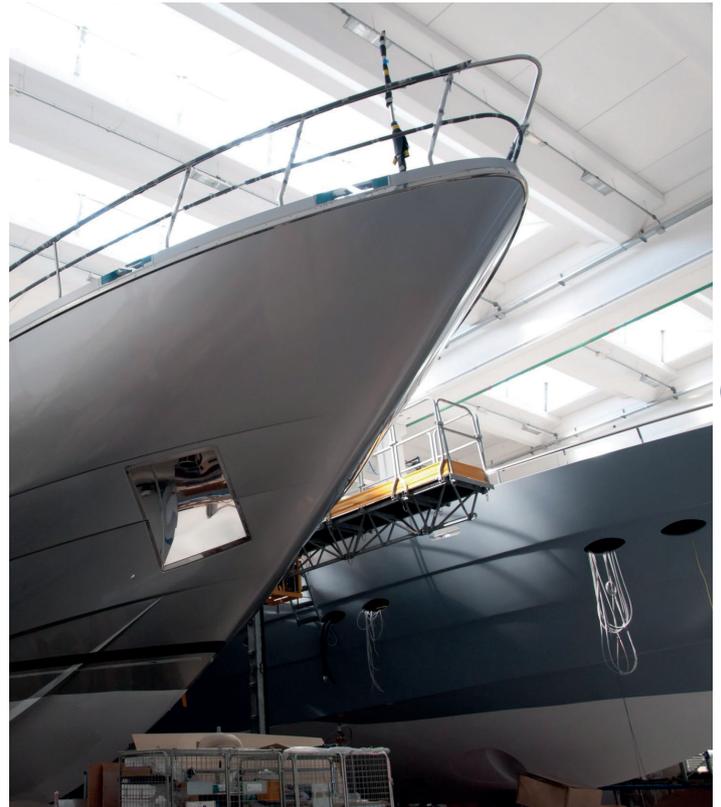
Revenons maintenant sur quelques faits marquants de ces 20 dernières années à travers les Domaines d'Actions Stratégiques du pôle.

CA : Comme évoqué plus tôt, les membres fondateurs du pôle étaient DCNS, ECA, CNIM, THALES, et Ifremer. Il n'est donc pas étonnant que les premiers projets labellisés et déposés par le pôle au tout nouveau Fonds Unique Interministériel (FUI) en 2006 aient porté sur des thématiques de sécurité et la sûreté maritime. SECMAR (porté par Thales) et CAPASEATY (porté par DCNS) nous ont permis de mettre en œuvre nos tous premiers processus de labellisation, de formaliser les dossiers et fiches de communication et de créer une coordination efficace avec le Pôle Mer Bretagne. Ces projets ont servi de premiers de cordée à de nombreux projets collaboratifs qui ont suivi leurs traces au FUI. La présence des acteurs de la défense au sein de la gouvernance reste forte, comme au suivi du pôle (notre ministère de tutelle reste le ministère des Armées depuis 2005), et dans nos actions aujourd'hui au profit de la Base Industrielle de Technologie de Défense (BITD).



Pour le DAS2, naval et nautisme, je retiens que les fondements de la filière navale française innovante et compétitive ont été posés en 2009 avec le lancement du Grenelle de la Mer. Dès 2009, les pôles Mer se sont mobilisés aux côtés du GICAN et de plusieurs grands donneurs d'ordre industriels de la filière pour produire des centaines de pages

d'analyse de données économiques et techniques. Ces travaux ont alimenté le Grenelle de la Mer mais aussi les États Généraux de l'Industrie en 2010. (2010), et ont abouti au CORICAN (qui deviendra la CORIMER en 2018), au programme et à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Navire du Futur » pour la R&D (dont le 1er AMI est sorti en 2011, doté de 100M€ via le PIA1), et au programme OCEANS21 (2011) pour la compétitivité de la filière navale française (prémices de l'actuelle Filière Stratégique Nationale des Industriels de la Mer d'aujourd'hui).



Des centaines de projets verront ensuite le jour dans toute la France, labellisés par les deux pôles Mer et le pôle EMC2, financés par les PIA1⁽²⁾ à PIA4, avec le soutien financier des régions et de l'Europe, et la dynamique se poursuit aujourd'hui au sein du CORIMER⁽³⁾ avec France 2030, comme l'explique Carine Tramier quelques pages plus loin. Symbole du travail prospectif de grande qualité réalisé en 2009 : pour soutenir le projet de CORICAN⁽⁴⁾, nous avons coconstruit sur le papier quelques « concept-ship » très visionnaires comme l'EOSEAS, concept de paquebot à voile de 305m avec 5 mâts ; d'ici 2026 sera livré l'Orient Express Corinthian, navire de croisière à voile de 225m avec 3 mâts par les chantiers de l'Atlantique.

² PIA : Programme d'Investissement d'Avenir

³ CORIMER : Conseil d'Orientation pour la Recherche et l'Innovation des Industriels de la Mer

⁴ CORICAN : Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour la Construction et les Activités Navales



Pour le DAS3, Ressources énergétiques et minérales marines, je me souviens du tout premier projet d'éolienne offshore flottante présenté au pôle en 2008 ou 2009. Il n'existe malheureusement que peu de traces de ce projet, porté par un industriel posant les bases de l'éolien flottant en Méditerranée, avec des concepts de flotteurs largement issus de l'offshore pétrolier (technologies SPAR) sur lesquelles étaient « greffées » des éoliennes de type terrestre. Et pour cause : ayant raison trop tôt sur l'avenir de l'éolien en mer, le projet n'a pas convaincu les membres du COFIL de l'époque. Ce n'est qu'en 2015 que le premier projet est labellisé : NENUPHAR. En 2019, le pôle labellise le projet Provence Grand Large (PGL), puis de nombreux projets FEM dans la suite de la création de l'institut France Energies Marines. Aujourd'hui, alors que les 1ers électrons sont produits de PGL par ses 3 turbines maintenant en production, que les lauréats des AO6 sont désignés (deux nouveaux parcs de 250 MW chacun, « Eoliennes flottantes d'Occitanie » (EFLO), porté par Ocean Winds (Engie et EDPR) et la Banque des Territoires, pour la Région Occitanie, et « Méditerranée Grand Large » (MGL), de la société Eoliennes Méditerranée Grand Large (EDF Renouvelables et Maple Power), pour la Région Sud), et que les ports méditerranéens

investissent des centaines de millions d'€, il n'y a plus aucun doute sur l'intérêt et la réalité du sujet !

GH : Depuis bientôt deux décennies, le Pôle Mer Méditerranée joue un rôle central dans le développement et la structuration de la filière de l'éolien offshore flottant en Méditerranée. Ce secteur innovant, à la croisée de la recherche, de la technologie et de l'industrie, est devenu un moteur essentiel de la transition énergétique de notre pays et de nos régions. De l'ingénierie des tous premiers projets, aux projets industriels majeurs en cours (AO6) et futurs (AO9, AO10...), le Pôle Mer Méditerranée a accompagné chaque étape clé de cette révolution verte. Encore fallait-il animer et dynamiser l'écosystème, imaginer un écrin de référence pour réunir et promouvoir toutes ces innovations. C'est ainsi qu'est né FOWT, le plus grand événement mondial dédié à l'Eolien Offshore Flottant, cocréé, et coorganisé depuis près de 14 ans par le Pôle Mer Méditerranée, qui est devenu un rendez-vous incontournable pour ceux qui façonnent l'avenir de l'éolien flottant.

Pour le DAS 4 “ Ressources biologiques marines”, Robert Gandolfo, détaché au début du pôle par DCNS, en a été chargé pendant de nombreuses années et l’a structuré en 3 programmes fédérateurs : pêche durable, aquaculture durable, biotechnologies bleues. Il y a eu de nombreux projets sur la pêche et l’aquaculture, cependant c’est le domaine des biotechnologies bleues (ou vertes !) qui a été le plus novateur avec des programmes structurants tels que l’EMBRC France, composante de EMBRC Europe, infrastructure européenne de recherche dédiée à la biologie et aux biotechnologies marines. 2 des 3 stations marines sont sur le territoire du pôle Banyuls-sur-Mer et Villefranche-sur-Mer.

Parmi les projets structurants, il y a eu GREENSTAR qui a clairement été un projet initiateur. Il a posé les bases d’une ambition forte : valoriser le CO₂ émis par les activités humaines en le réutilisant dans des procédés biologiques à forte valeur ajoutée, notamment via les microalgues. L’idée était déjà très en avance sur son temps : utiliser les émissions industrielles pour produire des biocarburants performants, mais aussi des molécules d’intérêt pour la santé, la cosmétique ou la nutrition des poissons d’élevage. Et c’est précisément ce que les projets VASCO 1, 2 et 3 sont venus confirmer. Ils se sont inscrits dans une logique de démonstration à l’échelle territoriale, sur l’axe Fos-Berre-Lavéra-Gardanne-Beaucaire, avec l’objectif de valider la faisabilité technique de l’utilisation de fumées industrielles pour cultiver des microalgues dans le cadre de la filière biocarburant. La faisabilité a confirmé l’intérêt du passage à l’échelle industrielle de ce procédé visant à capter et valoriser le CO₂ émis par les industriels.



Il y a eu de nombreux projets très diversifiés dans le DAS 5 Environnement et aménagement du littoral : des projets d’océanographie opérationnels notamment s’appuyant sur les données satellitaires, des projets de développement de systèmes robotisés tel que les gliders “Sea Explorer” ou des projets de flotteurs lagrangiens “bio Argo”. Mais ce domaine a particulièrement évolué en prenant en compte des nouvelles directives européennes qui visait à atteindre le bon état écologique du milieu marin. Le Pôle Mer Méditerranée a identifié dès 2009, le sujet du génie écologique côtier, jugeant nécessaire de s’y investir afin de promouvoir de nouveaux services innovants en matière de restauration écologique. En partenariat étroit avec l’AERMC, associée à différents opérateurs publics suivant les sujets, le Pôle a lancé plusieurs appels à projets entre 2010 et 2020, qui ont donné lieu à plus d’une dizaine de projets collaboratifs labellisés. En 2015-2016, le Pôle Mer Méditerranée s’est investi dans l’Appel à Projets Initiative PME – « Biodiversité », permettant la bonne intégration des aspects côtiers et marins avec près d’une dizaine de projets labellisés par le Pôle. Issus de cette dynamique, d’autres projets expérimentaux ont été intégrés dans le cadre de Contrats de Baie ou de Parcs Nationaux.



À partir de 2020, cette dynamique a pris une dimension territoriale plus large avec la mise en œuvre des Schémas Territoriaux de Restauration Écologique (STERE) 2020-2024, dont le Pôle a assuré à la fois le pilotage de l’appel à projets ainsi que son analyse.

Enfin, il ne faut pas oublier le Génie côtier, il s’agit là de projets visant à protéger le littoral contre l’érosion et les envahissements marins, une priorité importante pour de nombreuses collectivités littorales. De nombreux projets ont été labellisés pour des innovations dont « fondées sur la nature ». Des projets comme PEGASE ou LINE-UP en sont de très bons exemples.



CA : Le sixième domaine d'action stratégique, « ports, infrastructures et logistique » n'existait pas à la création du pôle. Le DAS naval et nautisme regroupait divers sujets : réparation et construction navale, nautisme plongée, ... Il est rapidement apparu que si les objets port et navires étaient évidemment étroitement connectés, ils nécessitaient des groupes de travail séparés : si les navires sont des objets mobiles, les ports sont les moteurs économiques des territoires. Très rapidement les ports (Marseille, Toulon, Nice, puis Port Camargue, Sète...) ont rejoint le pôle, une feuille de route a été rédigée, et le DAS 6 créé et animé.

Aujourd'hui trois ports jouent un rôle majeur dans l'essor de l'éolien marin et de la transition énergétique en Méditerranée : Marseille-Fos, qui mise sur DEOS (« Développement de l'éolien offshore »), soit un investissement de 550 millions d'euros, pour devenir un hub majeur des énergies nouvelles en Méditerranée, Port-la Nouvelle (SEMOP, région Occitanie et Caisse des dépôts, et un consortium d'opérateurs privés) se présente comme le futur port de la transition énergétique en Occitanie avec d'importants travaux réalisés ces dernières années, Sète-Frontignan, port à énergie positive dès 2020, qui se positionne comme base arrière de Fos-sur-Mer et Port-la Nouvelle pour l'éolien offshore.

Chiffres clés

À l'occasion de la production de ce dossier, et sur la base de notre enquête annuelle menée auprès des porteurs de projet, le bilan chiffré des 20 ans d'actions du pôle s'établit comme suit :

500 adhérents

73%

des projets labellisés ont déjà obtenu leur cofinancement

Plus de **700**
projets labellisés

(innovants individuels ou collaboratif, structurants) qui représentent près de

4 M d€ de **R&D**

77%

des projets prévoient une suite⁽⁵⁾

Chaque projet génère en moyenne **1** brevet et **3** publications scientifiques

43

formations labellisées

Un projet sur **trois**

déclare un développement international à l'issue du projet labellisé⁽⁵⁾

1 projet innovant (individuels ou collaboratif) crée en moyenne **2,5** emplois, et chaque projet structurant **16,5** emplois de par son effet diffusant ou structurant pour la filière⁽⁵⁾

97% des porteurs de projets se déclarent satisfaits ou très satisfait de l'accompagnement du pôle⁽⁵⁾

Le chiffre d'affaires des **145 PME** membres du pôle Mer Méditerranée sur toute la période 2019 - 2022 a doublé, de **276** à **529 millions d'euros**, et **52** d'entre elles ont levé près de **180 millions** (chiffres consolidés sur la phase 4 du pôle, 2019-2022)

LE MOT DU



Les pôles Mer, 20 ans d'innovation au service de l'excellence maritime

Un pilier de la stratégie maritime française

En cette année 2025 qui marque deux décennies d'existence, les Pôles Mer peuvent s'enorgueillir d'avoir profondément transformé le paysage maritime français.

De leur création en 2005 jusqu'à aujourd'hui, ces catalyseurs d'innovation ont non seulement stimulé le développement technologique, mais ont également contribué à faire émerger une véritable conscience maritime nationale.

Le Pôle Mer Bretagne-Atlantique et le Pôle Mer Méditerranée incarnent cette dynamique qui a permis de hisser la France au rang des grandes puissances maritimes innovantes.

En 2005, alors que l'économie maritime française souffrait d'un manque de visibilité et de reconnaissance, la création des Pôles Mer, suivie de près par celle du Cluster Maritime Français, a marqué un tournant décisif. En fédérant plus de 500 entreprises, 120 laboratoires, 30 institutions académiques et de nombreux acteurs publics autour d'un objectif commun, ces structures ont transformé le potentiel maritime en un véritable levier de croissance économique.

Le bilan est éloquent : près de 15 000 emplois directs et indirects générés, plus de 600 millions d'euros mobilisés, et surtout, l'émergence d'un écosystème maritime intégré où startups, PME, grands groupes et chercheurs collaborent efficacement au service de l'innovation durable.

Des retombées économiques et environnementales remarquables

Si en 2005, l'économie maritime peinait à se faire entendre dans les sphères décisionnelles, la situation a radicalement changé en vingt ans. La création de ministères dédiés à la mer, l'émergence de parlements de la mer en région, l'élaboration de feuilles de route stratégiques et la mise en place de fonds spécifiques témoignent de cette évolution majeure.

Sur la façade atlantique, le Pôle Mer Bretagne-Atlantique a développé un écosystème remarquable dans les régions Bretagne et Pays de la Loire, autour des technologies navales avancées, des énergies marines renouvelables et de la pêche durable.

Quant à la Méditerranée, véritable carrefour des civilisations et des échanges, elle illustre parfaitement cette transformation. Le Pôle Mer Méditerranée, déployé sur les régions Sud, Occitanie et Corse, a su capitaliser sur les atouts exceptionnels de ce territoire : biodiversité unique, ports stratégiques, savoir-faire ancestraux et innovations de pointe. De Marseille à Toulon, de Montpellier à Nice, un réseau dense d'acteurs maritimes s'est constitué, faisant de l'arc méditerranéen français un laboratoire d'excellence pour l'économie bleue.

La décarbonation : un défi relevé

Les Pôles Mer ont joué un rôle déterminant dans la feuille de route de la décarbonation de la filière maritime, impulsant des initiatives innovantes qui ont permis de réduire significativement l'empreinte environnementale de la filière :

- **Technologies de rupture** : le développement de la connexion électrique des navires à quai (CENAO) que le Pôle Mer a accompagné dès les premiers investissements à Marseille avec La Méridionale en 2017, puis avec le GPMM, COSTA Croisière, l'ADEME et le CITEPA, dans plusieurs études entre 2019 et 2024, permettra à horizon 2035 une baisse de 44 % de consommation de carburants fossiles, de 80 % d'émissions de SO₂, de 75 % d'émissions de particules fines et de 60 % d'émissions de Nox (par rapport à 2022).
- **Digitalisation et optimisation** : L'intégration de l'intelligence artificielle et du big data a révolutionné la gestion énergétique des navires et des infrastructures portuaires, contribuant à l'objectif ambitieux d'une réduction de 40% des émissions de GES d'ici 2030 (objectifs de l'OMI).
- **Cadre réglementaire innovant** : En collaborant avec l'ensemble des parties prenantes, les Pôles Mer ont contribué à définir des normes et des standards qui favorisent l'innovation tout en garantissant la sécurité et la durabilité.

De 2025 à 2045 : vers une souveraineté maritime renforcée

Alors que nous célébrons ce vingtième anniversaire, de nouveaux défis et opportunités se profilent à l'horizon. La conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC) organisée en France marque une reconnaissance internationale du leadership français en matière de gouvernance maritime.

Pour les deux prochaines décennies, les Pôles Mer devront continuer à tracer la voie d'une économie bleue résiliente et innovante :

- **Exploitation durable des ressources marines** : De l'aquaculture aux biotechnologies, en passant par les énergies marines renouvelables, le potentiel est immense et encore largement inexploité.
- **Résilience côtière face au changement climatique** : Les technologies d'adaptation et de protection des littoraux représentent un enjeu crucial pour les territoires maritimes.
- **Numérisation et automatisation** : Les navires autonomes, l'internet des objets maritimes et la cybersécurité maritime constitueront des domaines d'innovation majeurs.

Le succès des Pôles Mer illustre la capacité française à transformer une vision stratégique en réalisations concrètes. En fédérant les énergies et les talents, en créant des synergies entre recherche publique et innovation privée, en réconciliant impératifs économiques et exigences environnementales, ils ont ouvert la voie à un modèle de développement maritime durable et performant.

Les vingt années écoulées ont vu la France redécouvrir sa vocation maritime.

Les vingt prochaines doivent la voir s'affirmer comme une puissance maritime globale, innovante et responsable. Les Pôles Mer seront au cœur de cette ambition collective, continuant à tisser les liens entre tous les acteurs de l'économie bleue pour bâtir une France maritime plus forte, plus durable et plus prospère.

Nathalie MERCIER-PERRIN

Présidente exécutive du Cluster Maritime Français

LE MOT DU



20 ans des Pôles Mer : Partenaires d'une nouvelle ère pour l'économie maritime

2005-2025 : Un tournant politique et stratégique

En 2005, le paysage maritime français était encore fragmenté, souffrant d'un manque de structuration et de visibilité. La création des Pôles Mer en 2005, suivie de celle du Cluster Maritime Français (CMF) en 2006, a marqué un tournant en mobilisant les parties prenantes autour d'objectifs communs. Puis les Parlements de la mer ont vu le jour en région, le 1er en Occitanie / Pyrénées – Méditerranée dès 2013, fédérant acteurs locaux et nationaux autour de stratégies territoriales adaptées.

Le Comité Stratégique de Filière des Industriels de la Mer (CSFIM), lancé sous l'égide du Conseil National de l'Industrie (CNI) et dont le 1er contrat stratégique, renouvelé depuis, a été signé en 2018, a appuyé cette dynamique en donnant une voix unifiée à la filière industrielle maritime dans son acception la plus large.

Durant ces deux décennies, les initiatives se sont multipliées : Stratégie Nationale Mer et Littoral (SNML) dès 2017, Comités Interministériels de la Mer (CIMer) à partir de 2021, One Ocean Summit en 2022, ...

L'apparition de financements dédiés à l'innovation ou encore l'émergence de nouvelles filières - énergies marines renouvelables (saluons ici la désignation des lauréats de l'AO6), transition écologique du transport maritime, exploration des grands fonds marins, ... - illustrent l'engagement croissant de l'État et des industriels pour soutenir des solutions innovantes et compétitives. Industriels qui, quant à eux, ont fait évoluer leurs feuilles de route technologiques (SmartShip, GreenShip, SmartYard, Industrie en mer du futur, SSEM), véritables boussoles pour les porteurs de projets innovants.

Innovation maritime : le rôle moteur du CORIMER

Depuis sa création en 2018, le CORIMER (Conseil d'Orientation pour la Recherche et l'Innovation de la filière des Industriels de la Mer) joue un rôle clef dans le développement de la stratégie maritime française. Organe de coopération Etat-filière, il a su renforcer son influence en rassemblant l'industrie, la recherche et les institutions autour d'une vision commune. En soutenant des projets concrets et structurants, il a contribué à donner un coup d'accélérateur à l'innovation maritime. Grâce aux fonds mobilisés et à la collaboration renforcée entre acteurs publics et privés, des solutions émergent, encadrées par les feuilles de route technologiques de la filière.

Les différents Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) et autres formes de portage public-privé ont permis à plus de 150 projets innovants, le plus souvent labellisés par les Pôles Mer, de voir le jour depuis 2020, offrant des perspectives prometteuses pour la transition écologique, le développement économique et la souveraineté nationale. Les efforts conjugués ont permis de dégager dans le cadre de France2030 un soutien financier croissant atteignant un pic à 125 millions d'euros pour les dossiers soumis en 2023, complétés par des fonds privés (162MEUR s'ajoutant aux 75 de subventions pour l'AMI seul).

L'année 2024 n'a pourtant pas permis de concrétiser nos ambitions légitimes, aucun AMI CORIMER n'ayant été lancé. 2025 a toutefois vu le lancement de l'AAP CORIMER : Navire Bas Carbone.

Si ces avancées sont encourageantes, elles doivent donc désormais s'inscrire dans la durée. L'enjeu est de consolider ces progrès en assurant une continuité des engagements politiques, un soutien renforcé à l'innovation à visée industrialisation, incluant la composante duale civil / militaire, pour assurer sa pérennité et une coordination efficace entre les différents acteurs pour construire un avenir maritime structuré et ambitieux.

2025-2045 : Quel avenir pour l'innovation maritime ?

Les 20 dernières années ont permis de structurer la filière des industriels de la mer et les défis à venir sont immenses. La compétition internationale s'intensifie, la transition écologique impose une transformation rapide des modèles, et l'innovation doit continuer à être soutenue pour maintenir la compétitivité, l'attractivité et garantir la souveraineté de la France.

Les 20 prochaines années, et sans doute l'échéance est-elle plus proche, seront décisives. Quelle place pour les nouvelles technologies maritimes ? Comment assurer un développement économique durable tout en préservant les écosystèmes ? Quelles synergies entre industries, territoires et institutions pour renforcer notre souveraineté industrielle ?

Les réponses à ces questions dessineront le futur de notre économie bleue. Une chose est sûre : après 20 ans de structuration et de reconnaissance, l'heure est venue d'affirmer pleinement la place de la France comme grande puissance maritime du XXI^e siècle.

L'organisation de l'UNOC en France en cette Année de la Mer devient le symbole de ce changement de paradigme. Autrefois peu impliquée dans les grands débats internationaux sur l'océan, la France affirme aujourd'hui son rôle de leader du maritime, tant sur les enjeux économiques qu'environnementaux. La prise de conscience s'accélère, les initiatives se multiplient, et l'innovation maritime bénéficie enfin d'un cadre plus structurant.

Le Premier Ministre l'a affirmé lors du dernier Comité Interministériel de l'Innovation, « Il n'y a pas de politique de croissance sans politique d'innovation. Dans notre monde soumis à de multiples tensions, l'avance technologique revêt même une dimension stratégique de première importance ». Pour la compétitivité de demain, du fait de son poids dans l'économie, l'industrie doit se projeter et l'innovation en est la clef. Le maritime tiendra son rang et le CORIMER saura accompagner ses acteurs.

Carine TRAMIER
Présidente du CORIMER

REMERCIEMENTS



20 ans c'est presque une génération. Alors il est normal que de nouveaux visages animés de forte volonté aient pris le relai des fondatrices et fondateurs du Pôle Mer Méditerranée, que ce soit dans l'équipe d'ingénierie du pôle, dans sa gouvernance, dans son réseau.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette aventure exceptionnelle. Merci à l'Etat, et à l'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin, qui nous a fait le plaisir et l'immense honneur d'avoir fêté avec nous ces 20 ans dans une assemblée 2025 très particulière, d'avoir donné cette impulsion, et d'avoir soutenu le démarrage puis le développement du pôle.

Merci aux régions – merci Renaud Muselier, Carole Delga, pour leurs soutiens continus, auprès du pôle comme auprès des entreprises, Grand groupes et PME, des instituts de recherche et de formation, sur le front de l'innovation, de l'industrialisation, de la formation, de l'Europe, de la décarbonation, de l'IA, de l'Energie, du risque littoral face aux changements climatiques ... et merci pour la confiance que vous nous témoignez pour les prochaines années.

Merci à toutes les collectivités territoriales, toutes les agences et tous les ministères, qui nous soutiennent, nous animent, nous stimulent, et qui nous témoignent tant de confiance.

Merci à tous nos partenaires, agences, pôles de compétitivités, clusters, ambassades, ... un merci tout particulier à Nathalie Mercier Perrin et à Carine Tramier, pour leurs témoignages sincères et chaleureux récoltés pour ce dossier spécial.

Merci au Pôle Mer Bretagne et à toute son équipe, avec qui nous coconstruisons cette aventure depuis 20 ans, une relation fraternelle de « pôle jumeau », car nos mers et océans n'ont pas de frontières.

Merci à Toulon Var Technologies, présent dès l'idée de projet du pôle Mer PACA jusqu'à aujourd'hui – avec 20 ans de vie commune, TVT restera bien sûr un partenaire essentiel encore longtemps.

Merci à toute l'équipe du pôle et à la gouvernance, y compris à ceux qui n'ont marché à côté de nous que quelques années ou quelques mois avant de rejoindre d'autres destinées. Toutes les énergies ont été précieuses. Un merci particulier à Bernard Sans, recruté par DCN en 2004 pour conduire le projet de réponse à l'Appel à projet « Pôles de compétitivité », et à Patrick Baraona qui a dirigé le pôle de 2005 à 2015, partant d'une toute petite équipe et quelques projets pour mener le pôle à ce qu'il est aujourd'hui. Merci Guy pour ta complicité dans ce dossier, et merci au nom de tous pour ton affection et ta fidélité au Pôle Mer Méditerranée.

Merci enfin à tous ceux à qui je pense sans les citer de me pardonner – je vous garde tous dans ma tête et dans mon cœur, mais vous êtes si nombreux qu'une page n'y suffirait pas - et merci à tous ceux qui me suivent et me supportent depuis 20 ans.

20 000 merci à toutes et tous.

Christophe AVELLAN
Président du Pôle Mer Méditerranée

CAP SUR L'AVENIR



20 ans déjà ...

L'ANR (elle aussi créée en 2005), Cluster Maritime Français (2006), le Livre Bleu du Premier ministre, le Grenelle de la Mer, et les différents Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA1, PIA2, PIA3, PIA4) ont placé la mer au cœur des priorités nationales. France 2030, avec ses ambitions pour l'innovation et la transition écologique, renforce encore cette dynamique. La création du Secrétariat Général de la Mer (SG Mer) et de la Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture (DGAMPA) a structuré et coordonné les actions maritimes au niveau national.

Les élus maritimes dans les régions, notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie, ont joué un rôle déterminant en intégrant la mer dans les Schémas Régionaux de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Ces schémas ont permis de financer des projets innovants et de soutenir les filières maritimes locales.

Aujourd'hui, alors que nous célébrons ces vingt années de succès, nous regardons vers l'avenir avec détermination et optimisme. Les défis sont nombreux, mais notre capacité à innover et à collaborer nous donne les moyens de les relever. Ensemble, continuons à faire de l'économie maritime un levier de développement durable et de prospérité pour tous.

Encore merci à tous ceux qui ont contribué à cette aventure exceptionnelle. Votre énergie nous décuple et nous construisons avec vous les bases solides des vingt prochaines années du Pôle Mer Méditerranée ...

Pour nos 20 ans, nous vous ouvrons un nouveau chapitre : dans un contexte de maturité croissante

du Pôle et de transformation des écosystèmes d'innovation, une réflexion stratégique a été engagée depuis plusieurs mois sur l'opportunité de faire évoluer notre modèle juridique, afin d'accroître la lisibilité du Pôle, renforcer son agilité opérationnelle, gagner en autonomie stratégique et financière. Ce changement significatif, mais sans rupture, appuyé sur nos 500 adhérents et nos partenaires, nous permet de regarder sereinement l'horizon, et la phase 6 des pôles qui se profile.

Alors que nous célébrons les 20 ans du Pôle Mer Méditerranée, l'avenir s'impose à nous avec autant de défis que de promesses. La science maritime doit poursuivre l'exploration et la compréhension de nos écosystèmes marins, moteur indispensable pour innover aux enjeux climatiques, à la préservation de la biodiversité et à la santé de l'Homme et des océans. L'industrie maritime et littorale, quant à elle, doit accélérer sa transition vers des modèles plus durables, en s'appuyant sur la décarbonation, l'économie circulaire et la valorisation responsable des ressources, tout en favorisant l'émergence de nouveaux secteurs et métiers d'avenir. Enfin, la santé de la mer et des océans reste notre boussole : leur préservation conditionne non seulement notre bien-être, mais aussi celui des générations futures.

Comme le disaient si bien Jacques-Yves Cousteau et Antoine de Saint-Exupéry, « La mer, une fois qu'elle a jeté son sort, tient l'homme pour toujours dans son filet de merveilles », « Quant à l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ». Alors, cap sur les 20 prochaines années, avec audace, lucidité... et l'horizon pour seule limite.

Laurent MOSER
Président du Pôle Mer Méditerranée





20 ans
PÔLE MER
MÉDITERRANÉE

polemermediterranee.com

 Pôle Mer Méditerranée

04 89 33 00 70

Siège du Pôle Mer Méditerranée :
Technopôle de la Mer,
93 rue Forum de la Méditerranée,
83190 Ollioules